

Le 11 avril 2019

Albert HIGOUNENC, Ingénieur des Mines  
(a.higounenc@orange.fr)

Président Association de Sauvegarde des  
Moulins du Jura et Franche-Comté.

Patrice CADET, Docteur ancien directeur de  
recherche à l'IRD

(cadetpatrice@orange.fr)

Président Association de Sauvegarde des  
Moulins de la Loire

Jean MOREAU

(moreau.jc@wanadoo.fr)

8ème génération de meunier, Association des  
Amis de la Sèvre Nantaise et Affluents

à Monsieur François de RUGY Ministre du  
MTES Hôtel de Roquelaure  
246 Bd Saint Germain 75700 PARIS

Objet : déclaration du 2 avril 2019

Monsieur le Ministre,

Dans votre réponse à Madame la Députée Marie-Noëlle BATTISTEL à propos de l'hydro-électricité, vous avez manifesté votre soutien à cette source d'énergie renouvelable, agrémenté de quelques commentaires qui nous permettent de lever le voile sur les projets du gouvernement pour mettre fin au malaise des ruraux que notre président a tenu à rencontrer à de nombreuses reprises.

Votre projet de transformer les campagnes en une vaste réserve naturelle pour permettre aux "pêcheurs de pêcher" dans les vallées et aux citadins de s'y promener sans rencontrer ces individus de seconde zone, source de pollution, qui y habitent encore, est la solution écologique suprême, effectivement.

Nous vous remercions de nous apprendre que les pêcheurs, comme les poissons migrateurs certainement, sont bloqués par les petits ouvrages des moulins qui n'arrêtent pas l'eau, qu'on appelle « seuils » - c'est-à-dire un endroit où on accueille les visiteurs -, mais pas par les grands barrages de plusieurs dizaines de mètres de hauteur ! Nous ne le savions pas et pour des gens qui vivent depuis plusieurs générations au bord de l'eau, c'est avec étonnement que nous accueillons cette information.

Nous savons enfin qu'une partie de notre salut face au changement climatique viendra en grande partie de l'énergie hydroélectrique produite par les grands barrages, même s'ils polluent un peu en "noyant les vallées" et représentent un impact dérisoire comparé à celui des petits moulins selon vous. C'est une prise de position que vous nous confirmez de manière exemplaire en faisant procéder à la destruction des barrages de la Sélune.

Nous vous remercions de nous rappeler qu'il faut tout de même être sérieusement égoïste pour proposer de produire jusqu'à 6 T Wh d'énergie renouvelable, une économie de plusieurs millions de t de CO<sub>2</sub>, mobilisable d'ici 2022. Si vous aviez effectivement le projet de fermer les centrales à charbon pour aider notre pays à respecter ses engagements en matière d'émission de gaz à effet de serre ou d'aider les réfugiés climatiques, nous aurions pu nous mettre à votre service. Mais ce projet risque

malheureusement d'empêcher les "pêcheurs de pêcher" dans nos vallées ! C'est, de votre part, de la provocation.

En toute logique, ce n'est effectivement pas en créant des opportunités économiques à travers un artisanat énergétique non polluant qui permettrait de créer des milliers d'emplois en zones rurales et d'y fixer une population, qu'il sera possible de créer la réserve que vous appelez de vos vò ux. Que votre choix réduise à néant le 3<sup>ème</sup> patrimoine de France ne vous pose pas de problème non plus puisque de toute façon, il reste les deux premiers. Un dommage collatéral bien insignifiant par rapport au divertissement des pêcheurs au fond des vallées.

Vous écrire que nous sommes vraiment choqués par le décalage entre vos déclarations et les actions sur le terrain où celles du gouvernement est un euphémisme. Nous ne comprenons pas non plus le décalage entre vos déclarations et le cadre de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie de votre propre ministère qui fait une place à la petite hydroélectricité et à l'autoconsommation et enfin, nous aimerions savoir comment vous allez contourner la nouvelle directive européenne 2018/2021, de décembre 2018 relative à la promotion de l'utilisation de l'énergie produite à partir de sources renouvelables, puisqu'elle fait aussi la part belle à la petite hydroélectricité et à l'autoconsommation ?

Nous ne sommes pas sûrs du tout que vous fassiez la distinction entre les pêcheurs « parisiens » proches de votre ministère qui taquent le saumon avec une canne à plusieurs milliers d'euros, et le pauvre « pêcheur rural » qui lui apprécie les seuils et les retenues de nos rivières de têtes de bassins, bien éloignées de votre ministère et de la Seine à PARIS.

Les ruraux, Monsieur le Ministre, vous présentent leurs salutations respectueuses.

Albert Higounenc

Patrice Cadet

Jean Moreau